



L'habitat des personnes âgées

Verena Bernardin-Haldemann

Volume 34, numéro 1, 1985

Personnes âgées, milieux de vie et pratiques sociales

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706253ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706253ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bernardin-Haldemann, V. (1985). L'habitat des personnes âgées. *Service social*, 34(1), 90–106. <https://doi.org/10.7202/706253ar>

BERNARDIN-HALDEMANN, Verena, candidate au doctorat au Département de sociologie de l'Université de Montréal.

L'habitat des personnes âgées

Verena Bernardin-Haldemann

Au Québec, se loger adéquatement est un problème pour beaucoup de gens, dont un grand nombre de personnes âgées. L'orientation de l'intervention sociale vers le « maintien à domicile » trouve sans doute une justification dans le mieux-être affectif qu'on anticipe pour les personnes concernées et dans les économies qu'on en attend pour l'État. Toutefois, cette orientation suppose, pour avoir les effets attendus, l'existence d'un « domicile » adéquat sur les plans physique, social et économique ; aussi est-ce sur ce préalable, qui semble loin d'être assuré à tous, que nous avons situé nos interrogations.

Effectuée en 1979-1980, notre enquête¹ était une des premières au Québec à aborder systématiquement l'habitat des personnes âgées vivant en dehors des institutions et des logements protégés. Des Québécois âgés de 65 ans et plus, 11.3% vivaient dans des ménages collectifs (hôpitaux, centres d'accueil, familles d'accueil, etc.) ; environ 10% habitaient chez leurs enfants ou parents ; 1.6% étaient chambreurs ; mais la grande majorité, soit 77%, habitaient « chez eux », comme responsables d'un logement qu'ils occupaient seuls ou avec leur conjoint, hébergeant parfois des enfants ou des pensionnaires. Nous avons peu de données systématiques sur ces ménages et leurs logements. Une enquête de la Société canadienne d'hypothèques et de logement² permet de conclure que 80% des ménages âgés québécois habitaient en milieu urbain, où ils étaient en grande majorité locataires ; sans obtenir pour autant de meilleurs logements, ils y consacraient une part très importante de leur revenu (notamment les personnes seules). Aujourd'hui, la situation n'a guère changé.

Ces questions ont fait l'objet d'un manifeste publié par un groupe de personnes âgées ainsi que de rapports gouvernementaux.³ Les autorités, dans l'optique du « maintien à domicile », ont pris des mesures à différents niveaux :

- logement : construction de logements à loyer modique, foyers ; aide aux coopératives et à la restauration ;
- revenus : allocation-logement (encore très limitée) ;
- services : services à domicile (santé, services sociaux et entretien ménager).

Quel est l'effet de ces mesures ? Ont-elles amélioré la situation de logement des plus démunis ? Répondent-elles aux inquiétudes exprimées par les personnes âgées ?

L'évaluation de la situation de logement des personnes âgées est très complexe. Le procédé habituel consiste à mesurer une série de dimensions (prix, taille, état physique, équipement, sécurité, etc.) sur des échelles continues. Libre à chacun ensuite de les additionner pour arriver à une évaluation « globale ».

Sans prétendre remplacer ce jeu de mesures pour des besoins administratifs, nous estimons que toute évaluation n'a de sens que si elle est faite à partir de la compréhension la plus large possible du phénomène mesuré. Nos interrogations ont donc pour objectif d'améliorer cette compréhension et partent de deux postulats principaux :

- le logement, tout en étant le lieu principal d'activités de la plupart des gens âgés, ne constitue pas l'ensemble de l'espace nécessaire à leur vie quotidienne ; il faut donc considérer le logement en relation avec les voisinages physique et social ainsi qu'avec les autres lieux régulièrement fréquentés ;
- les personnes âgées sont très différentes entre elles quant à leur santé, à leurs ressources économiques et sociales, à leur vie active antérieure et à leur vécu actuel ; leurs situations de logement seront donc très hétérogènes et fonctions de leurs différences sur les autres plans ; enfin, leur satisfaction avec la situation actuelle sera également fonction de ces mêmes différences.

Aussi nos questions se résument-elles ainsi :

- Quelles sont les caractéristiques de l'habitat et de l'espace de vie quotidienne qu'occupent les personnes âgées ?
- Comment ces caractéristiques sont-elles reliées à leurs ressources actuelles, à leur vie active passée et aux ressources collectives ?
- Quelle est la satisfaction qu'elles expriment par rapport à leur situation, et qu'est-ce qui détermine cette satisfaction ?

Nous avons cherché réponse à ces questions et nous présentons ci-après l'essentiel de la démarche théorique et empirique, dégagant ensuite les résultats dans une perspective d'interrogation à la pratique.

Démarche théorique et empirique

Le rapport à l'environnement physique fait l'objet de ce qui est couramment appelé l'écologie humaine.⁴ Il est étudié en termes d'adaptation de l'homme et, plus récemment, en termes d'interaction individu/environnement.⁵ En regard de ces approches courantes pour analyser l'habitat des personnes âgées, nous tenons à introduire une perspective plus sociologique.

D'une part, l'espace physique n'est pas, à nos yeux, une « donnée naturelle », mais bien un lieu construit,⁶ donc essentiellement un produit de la société.⁷ Ainsi, les caractéristiques de l'espace physique peuvent, non seulement être constatées, mais également comprises en fonction d'une structure socio-économique (passée et présente) qui les a produites. D'autre part, en vertu de son caractère « construit » et des fonctions qu'il remplit, il comporte une signification sociale certaine, un « sens » pour l'individu et les groupes, affectant largement le rapport qu'ils entretiennent avec cet espace.⁸ Nous devons donc analyser le rapport de l'individu à son environnement physique non seulement en termes de « capacités » de l'individu,⁹ mais également en termes de rapports sociaux.

L'habitat

L'espace d'habitat est le cadre, non seulement de la production de la force de travail actuelle, mais également du maintien de la vie des anciens producteurs retraités ; il doit fournir un abri pour dormir, manger, se détendre ainsi qu'un environnement permettant l'approvisionnement, l'utilisation des services et les contacts nécessaires à une vie sociale normale. Le logement proprement dit doit donc être étudié en relation avec le voisinage physique, les services et le voisinage social.

Pour utiliser un espace physique de logement, il faut en payer la location ou le droit de propriété. Le prix est donc une donnée inséparable de tout espace d'habitat et doit être étudié en même temps que celui-ci. En réalité, ce que l'on achète, c'est l'utilisation ou la propriété d'un logement et, parfois, d'un terrain contigu (la cour, le jardin). Mais lorsqu'on le choisit, on opte par le fait même pour une localisation précise dans la ville, un voisinage physique donné, un ensemble de services plus ou moins proches, plus ou moins diversifiés, un voisinage social particulier...

Nous définissons donc l'habitat à partir de ses fonctions de maintien de la vie biologique et sociale de l'individu, tout en tenant compte de

ses caractéristiques économiques. Ceci implique que nous en retenions les dimensions suivantes :

- la qualité et le prix du logement
- la qualité du voisinage physique
- l'accessibilité des services
- les caractéristiques du voisinage social

L'espace de vie quotidienne

En plus de connaître les caractéristiques de l'espace d'habitat occupé par les personnes âgées retraitées, il nous semble important de savoir comment elles l'utilisent. Nous avons tenté une analyse de ce qu'on peut appeler « l'espace de vie quotidienne », à savoir la distance en dehors du logement que l'individu traverse dans ses sorties habituelles. On peut le concevoir comme une figure tentaculaire dont le centre est le logement et les tentacules les endroits habituellement fréquentés.¹⁰

Il s'agit donc d'un espace qui, défini par les déplacements de l'individu, prend son sens dans la mesure où il est le cadre d'actions significatives ; celui-ci se l'approprie en y déplaçant son corps, en se servant bien sûr de toutes ses capacités sensorielles et cognitives (qui seules ne pourraient accomplir cette appropriation).¹¹

Parmi toutes les dimensions qu'il serait nécessaire d'analyser, nous en avons choisi deux qui nous donnent une idée de la configuration de cet espace de vie quotidienne, soit l'étendue et la différenciation ; la première est définie par la distance moyenne parcourue lors des sorties habituelles, la seconde par le nombre d'endroits fréquentés lors de ces sorties.

La satisfaction

Connaître les caractéristiques de l'habitat des personnes âgées retraitées et avoir une idée de la configuration de leur espace de vie quotidienne permet peut-être leur évaluation par rapport à des normes sociales, mais une intervention éclairée doit tenir compte également de l'évaluation subjective faite par les individus : la satisfaction.

Celle-ci se mesure ici difficilement de façon directe ;¹² nous avons donc opté pour deux mesures indirectes, soit la satisfaction générale de vivre mesurée par un indice courant¹³ et l'appropriation de l'habitat, comprise en termes de contrôle de l'individu sur son logement et sur

son espace de vie quotidienne. Cette dernière mesure suggère une nouvelle approche de la qualité du rapport à l'espace¹⁴ et s'est révélée prometteuse, à condition d'être développée et raffinée.

Les personnes âgées

L'âge, tout comme le sexe, est une variable résumant une série de caractéristiques individuelles qui sont supposées varier en même temps qu'elles (santé physique et mentale, revenus, relations sociales, etc.). Des études montrent que ce parallélisme correspond plus à une représentation sociale qu'à la réalité qui, elle, est beaucoup plus hétérogène. Il s'agit donc de découvrir la relation précise existant entre l'âge chronologique et les autres caractéristiques de l'individu pour comprendre la spécificité (s'il y en a une) des conduites des personnes âgées. Les « théories » concernant cette relation précise entre l'avancement en âge et les caractéristiques de l'individu sont peu nombreuses et relativement peu développées ;¹⁵ les recherches continuent sur ce sujet.

Dans cette situation, nous avons décidé d'adopter une perspective peu utilisée et très « sociologique »¹⁶ qui consiste à postuler que les conduites des individus dépendent de leurs ressources, qui sont différentes selon la place que chacun occupe dans la société, notamment dans la production de biens et de services ; que celles-ci sont plus ou moins renouvelables selon l'âge et qu'elles deviennent, à toutes fins pratiques, non renouvelables lorsqu'il est à sa retraite. Ainsi, les conduites de ces personnes seraient spécifiques, dans la mesure où elles dépendent de ressources non renouvelables accumulées lors de la « vie active ». Et les conduites des personnes âgées ressembleraient à celles des retraitées, dans la mesure où l'éloignement du monde de la production est lié à un âge chronologique relativement précis. Nous élargissons cette perspective traditionnelle en considérant comme « retraitée » toute personne qui est à l'écart du monde de la production donc d'un travail rémunéré ou de celui de la reproduction (enfants élevés, conjoint retraité ou décédé), estimant que cette dernière situation est également caractérisée par le non-renouvellement des ressources. Ainsi, nous pourrions rendre compte des femmes n'ayant pas été sur le marché du travail.

Toutefois, la perspective du non-renouvellement des ressources dû à la retraite ne rend pas adéquatement compte de la dimension « santé ». La personne qui avance en âge vit aussi des modifications biologiques irréversibles, « un vieillissement du corps » différentiel selon les fonctions biologiques et selon les individus. C'est pourquoi

nous choisirons une population qui a en commun, non seulement sa situation de retraite au sens défini plus haut, mais également un âge chronologique susceptible de comporter les caractéristiques de santé également mentionnées plus haut.

Les ressources

Comprendre les différences d'habitat et d'espace de vie quotidienne de cette population âgée implique qu'on les mette en relation avec les ressources actuelles et la vie active passée des gens âgés, ainsi qu'avec celles dont dispose la collectivité.

Par ressources individuelles, nous entendons, à la suite de Guille-mard,¹⁷ les éléments dont dispose l'individu pour le maintien de sa vie biologique, psychique et sociale (les « biens »), ainsi que les éléments qui peuvent, après transformation ou médiation par l'individu, contribuer à ce maintien (les « potentialités »). Dans le cadre de cette recherche, les éléments suivants ont été retenus : l'état de santé, la situation économique, l'environnement social, l'instruction et la qualification professionnelle, les habiletés acquises, la situation de travail passée, l'activité hors travail passée.

De plus, nous estimons qu'il faut tenir compte des ressources collectives dans la mesure où elles peuvent influencer les conditions d'habitat. Dans cette recherche, nous considérons le quartier comme représentatif de celles-là et nous en retiendrons trois catégories : l'aménagement physique, la disponibilité de services, les caractéristiques de la population (socio-économiques et démographiques).

D'autres ressources collectives seront contrôlées (logements subventionnés ou réservés aux personnes âgées) et certaines seront laissées de côté (services spécialisés), pour ne pas alourdir le projet.

Hypothèses

Comme il s'agit d'une étude exploratoire, nos hypothèses sont, au départ, générales et susceptibles d'être précisées et remodelées par les résultats mêmes de la recherche. Elles peuvent se résumer dans ces quelques énoncés simples se rapportant aux trois questions initiales :

- a) Les caractéristiques de l'habitat et de l'espace de vie des personnes âgées retraitées :
 - Étant donné leur revenu, (au moins les deux tiers se situent près du seuil de pauvreté), elles occupent des logements peu chers, donc susceptibles d'être de moindre qualité, plus

vétustes, moins bien situés, etc. Le voisinage physique et social risque de s'en ressentir, encore qu'il puisse y avoir compensation entre les différents éléments.

- Étant donné leur santé et leur âge, elles ont un espace de vie quotidienne restreint et peu diversifié.
- b) Le rapport entre ces caractéristiques et les ressources, tant individuelles que collectives :
- Les caractéristiques de l'habitat sont liées au prix que l'on peut payer.
 - L'espace de vie quotidienne est fonction de l'état de santé et du réseau social d'appoint.
- c) La satisfaction exprimée et ses déterminants :
- La satisfaction de vivre englobe celle concernant l'espace et tend à être positive.
 - L'appropriation peut rendre compte plus directement du rapport à l'espace et, si elle est faible, peut influencer négativement la satisfaction globale.

L'enquête

Pour répondre à ces questions, nous avons analysé les données recueillies lors d'une enquête effectuée à Québec à l'automne 1979. Trois cent trois ménages de personnes âgées ont accepté de répondre à une entrevue sur questionnaire d'une durée d'environ deux heures. Il s'agissait d'hommes de 65 ans et plus (55 ans et plus pour les femmes),¹⁸ vivant seuls ou avec leur conjoint, et ne partageant pas leur habitat avec des enfants, parents, pensionnaires ou autres, dans des logements non subventionnés et sans services spéciaux (cafétéria, service médical, etc.). Ces personnes avaient été choisies, à partir des listes électorales, dans quatre quartiers de la ville qui diffèrent quant à leur milieu socio-économique et quant à leur éloignement par rapport au centre-ville (donc, également quant à la densité de population et à l'âge des bâtiments).

Il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population âgée mais plutôt de type expérimental, stratifié selon le lieu de résidence (paroisse), le type de ménage et le sexe, avec contrôle de l'âge et de l'autonomie d'habitat. L'échantillon réel utilisé correspond assez bien à la structure théorique prévue, comprenant toutefois moins d'hommes. Par rapport à l'ensemble de la population âgée de Québec, il comporte plus de femmes¹⁹ et moins de couples.²⁰

Échantillon réel selon la paroisse, le type de ménage et le sexe

Type de ménage	Paroisse								Total
	Saint-Dominique		Saint-Sauveur		Saint-François		Saint-Rodrigue		
Hommes seuls	12		11		7		6		36
Femmes seules	30		32		35		31		128
Couples	H	F	H	F	H	F	H	F	139
	9	30	16	15	10	22	16	21	
Total	81		74		74		74		303

Résultats

L'habitat

Les données recueillies montrent que les conditions de logement correspondent globalement à ce que laissent deviner les statistiques disponibles : le logement est assez grand (pour 75% des gens), mais souvent vétuste et équipé du strict nécessaire ; bon nombre n'ont pas de chauffage central ni de lessiveuse, ce qui rend leurs tâches plus lourdes. Les dispositifs de sécurité tels détecteur de fumée, œil de porte ou système d'intercommunication sont presque partout absents. Réunissant les indices de taille, état physique, confort et équipement, nous devons conclure qu'environ 30% des ménages occupent un logement médiocre.

La majorité des répondants (80.6%) habitent des immeubles de huit logements et moins, dont la moitié, des immeubles de deux ou trois logements ; 19.4% vivent dans de grandes conciergeries ou des condominiums récents, dont la plupart se situent dans des zones résidentielles où les problèmes de bruit (autoroute), de pollution (fumée des industries adjacentes), de circulation à pied (trottoir, déneigement), de sécurité (éclairage, criminalité appréhendée) se posent, sans toutefois donner lieu à des plaintes généralisées.

Le manque d'espaces verts ou de zones de promenade est ressenti fortement, à l'exception de la paroisse Saint-Dominique, qui est voisine d'un immense parc public. Quarante-trois pour cent de nos répondants parcourent en moyenne un demi-mille pour faire leurs courses et sorties habituelles, soit la distance que la majorité est capable de marcher à pied ; 18% restent toutefois en deçà d'un quart de mille.

Chez nos répondants, 62.4% peuvent rejoindre un enfant, parent ou ami à l'intérieur d'un rayon d'un demi-mille, mais 37.6% n'ont personne à proximité ; 40% entretiennent des contacts assez intenses avec des voisins et les gens du quartier et les considèrent comme la raison majeure de leur attachement au quartier. Le quartier en périphérie (Saint-Rodrigue) est celui où le voisinage social est le plus faible.

La médiane des dépenses de logement se situait à \$160 par mois pour les locataires, et à \$223 pour les propriétaires. Un quart des locataires dépensaient, à la fin de 1979, moins de \$125 par mois pour se loger — nous n'avons inclus ici aucun chambreur. Certains payaient presque autant pour le chauffage que pour le loyer lui-même, alors que d'autres louaient un logement non chauffé, utilisant toutes sortes d'astuces pour économiser : chauffer la cuisine seulement, porter un

gros manteau, aller au centre d'achats, chez des amis ou des voisins pendant la journée, etc., et pour se passer d'eau chaude.

Dans notre échantillon, 59.9% consacre plus de 30% du revenu du ménage au logement et 20.8%, plus de 45%. Pourtant, l'effort fourni n'est pas proportionnel au résultat : ceux qui y consacrent de 30% à 40% habitent des lieux de résidence médiocres, ceux qui dépensent plus de 40% ont généralement un logement moyen, alors que les mieux logés sont ceux qui ne dépassent pas 25% de leurs revenus.

L'analyse a montré que les éléments constitutifs de l'habitat ne varient pas toujours ensemble mais se combinent plutôt dans divers types. Nous avons constaté que le clivage le plus important s'effectue selon la qualité du logement ; lorsque celui-ci est médiocre, l'axe du voisinage physique sépare nettement deux sous-groupes ; lorsqu'il est bon, c'est le voisinage social qui fait la différence.

La relation entre le type d'habitat et les ressources, tant individuelles que collectives, peut se résumer en trois axes principaux que l'on peut supposer déterminants pour la prédiction de l'appartenance à un type donné :

- le quartier de résidence, notamment sa centralité (qui coïncide avec l'âge du stock de logements et le vieillissement démographique) ;
- les ressources économiques, médiatisées par le statut de propriétaire ou de locataire et le type de ménage ;
- la situation de travail passée, dont les conséquences économiques affectent surtout la qualité du logement, alors que le type de travail exécuté affecte le voisinage social.

Ainsi, nos hypothèses de départ peuvent être confirmées et précisées : les caractéristiques de l'habitat sont effectivement liées au prix que l'on peut payer ; mais également à l'état du stock de logements, à l'aménagement général du quartier et aux habitudes de vie sociale contractées lors de la vie active.

L'espace de vie quotidienne

Treize de nos répondants ne sortent pas de chez eux (4%) ; et, dans leurs sorties habituelles, 38% parcourent une distance moyenne d'un quart de mille, 58% circulent en deçà d'un demi-mille et 22% excèdent un mille et font même de très longs trajets.

Nous avons compilé les adresses de leurs destinations habituelles afin de dégager le nombre de « niches spatiales » ou d'endroits différents fréquentés lors de leurs courses et sorties. Cette mesure approximative

nous montre que 20% fréquentent quatre endroits ou moins, 69% de cinq à dix endroits, et seulement 11% évoluent dans onze endroits et plus.

En combinant la distance et la différenciation, notre échantillon se répartit entre quatre types d'espace de vie quotidienne :

- étendu et différencié (17%)
- étendu mais peu différencié (20.5%)
- restreint et peu différencié (40.9%)
- restreint mais différencié (20.8%)

Donc, plus de 60% de nos répondants se contentent d'un espace de vie quotidienne restreint et, pour 40% d'entre eux, il est en plus peu différencié.

La relation entre cette variable et les ressources, tant individuelles que collectives, peut se résumer en quatre axes principaux : les deux premiers sont liés à un espace étendu, et les deux autres, restreint :

- les ressources économiques
- l'environnement social et la signification sociale des déplacements
- l'état de santé
- l'environnement physique : le quartier, la zone de résidence et le voisinage physique.

Ceci confirme, partiellement, que l'espace de vie quotidienne est effectivement restreint pour la majorité de notre échantillon ; cela ne dépend toutefois pas, en premier lieu, de l'état de santé des individus, mais de leurs ressources économiques et de leur environnement social. En effet, seuls ceux jouissant de moyens plus importants aux plans économique et social vivent dans un contexte étendu ; les autres évoluent dans un espace restreint qui est différencié si leur santé est bonne et les caractéristiques du quartier favorables ; dans le cas contraire, il est à la fois restreint et peu différencié.

L'état de santé joue donc un rôle important à l'intérieur de contraintes économiques données ; jusqu'à quel point une santé chancelante peut-elle être équilibrée par d'autres ressources d'insertion spatiale ?

Pour répondre à cette question, nous avons analysé les individus ayant des problèmes de santé et qui, contrairement à nos attentes, n'ont pas un espace de vie quotidienne restreint et peu différencié.

Nos données montrent que la configuration de cette dimension est d'abord fonction des ressources économiques. Si la santé entrave les déplacements, d'autres éléments peuvent compenser cet obstacle et diversifier l'espace de vie quotidienne. Mais cette équivalence ne se

réalise vraiment que pour des gens disposant de ressources très élevées, notamment d'ordre social et économique. Ainsi, un très bon environnement social peut diversifier un contexte déjà étendu (donc présence de ressources économiques fortes) d'un individu en mauvaise santé; par ailleurs, si celles-ci sont faibles, la proximité des services permet de diversifier l'espace de vie quotidienne d'une personne dont l'état de santé est moyen.

Nous avons, en outre, constaté que les individus bénéficiant de ce genre de compensations sont très nombreux à appartenir à des ménages de cols blancs et à avoir joui, dans le passé, d'une vie hors travail intense.

Serait-ce que l'aide apportée par l'environnement social et les services ne peut contrebalancer une santé chancelante que dans la mesure où l'individu est capable d'absorber cette aide? Autrement dit, il en bénéficiera le mieux selon qu'il a accumulé beaucoup de ressources en termes de potentialités (statut socio-professionnel antérieur, vie hors travail intense dans le passé).

La satisfaction

Transposant au Québec un instrument utilisé aux États-Unis, nous avons obtenu des résultats fort semblables: score moyen 22.7 (U.S.A., 24.7), médiane 24.0 (U.S.A., 26.0). Nos répondants sont toutefois, dans l'ensemble, un peu moins satisfaits de leur vie que l'échantillon américain.²¹ Il va sans dire qu'une même mesure ne peut être également adéquate dans des milieux culturels et socio-économiques différents, et il faut en tenir compte lorsqu'on regarde les résultats.

Dans notre échantillon, la satisfaction de vivre varie peu avec l'âge, alors qu'elle est fortement fonction du type de ménage.

Même si l'indice d'appropriation de l'espace est très approximatif, il ouvre une voie de recherche que nous jugeons importante. Soixante-dix-huit pour cent de nos répondants sont locataires, et autant d'entre eux n'ont pas été impliqués, depuis douze mois, dans des réparations ou transformations, même légères (comme la peinture de leur logement); les deux tiers n'ont pas le choix, vu leurs conditions économiques et leur santé, de déménager ou de rester. Le contrôle sur le logement et son état est donc assez faible, tout comme l'est celui sur l'espace de vie quotidienne; 71% des répondants ne possèdent pas de voiture et la moitié situent leur capacité de marche à pied à environ un demi-mille; ils fréquentent leurs «niches spatiales» un peu moins d'une fois par semaine, en moyenne. Ces données décrivent une situation plus difficile que nous n'avions imaginée.

L'analyse de nos données montre que la satisfaction de vivre, tout en dépendant en premier lieu de la santé et de l'environnement social, est aussi fortement fonction de la qualité du logement et du degré d'appropriation de l'espace. Aussi pouvons-nous dire que la satisfaction générale de vivre englobe effectivement celle qui concerne l'habitat, mais elle n'en est pas un indice direct.

L'appropriation de l'espace, sous la forme dont nous l'avons mesurée, dépend avant tout des ressources économiques, mais également de la situation de travail passée et du voisinage physique ; elle est liée quelque peu à l'âge et à la santé, ainsi qu'aux habitudes de vie sociale. Une fois mesurée avec plus de précaution, elle pourra devenir un indice direct valable de la satisfaction concernant l'habitat.

Conclusions

La recherche sur l'habitat des personnes âgées retraitées, à Québec, a confirmé, une fois de plus, la très grande diversité des situations de nos aînés. Elle confirme en outre l'hypothèse que les différences s'accroissent avec l'avance en âge ; il est patent qu'une bonne partie de ces variations sont liées, directement ou indirectement, à la vie active passée, et donc tributaires du type d'accumulation de ressources que les individus ont effectuée tout au long de leur vie. L'habitat, l'espace de vie quotidienne et la satisfaction de vivre des gens sont aussi hétérogènes que les ressources qu'ils ont accumulées.

Les ressources économiques se dégagent comme déterminant majeur, à la fois de l'habitat et de l'espace de vie quotidienne. Nous devons convenir que le niveau de ces ressources reste directement lié, dans le système actuel des pensions, à l'occupation antérieure et à la continuité de la carrière professionnelle.

La vie active antérieure (le type de travail passé, la vie hors travail passée) intervient toutefois comme déterminant dans la plupart des phénomènes étudiés et de façon prépondérante dans la détermination du voisinage social et de la satisfaction de vivre.

Enfin, les caractéristiques du quartier, surtout la centralité, la composition démographique et l'état du stock de logements, sont largement responsables de la situation d'habitat et de l'espace de vie quotidienne des gens âgés. Ainsi, au-delà de la ségrégation socio-économique dans l'espace résidentiel, nous avons constaté que les logements situés dans un ancien quartier de gens aisés sont loin d'être tous de la qualité habituellement présumée ; il en est de même en ce qui concerne l'accessibilité des services pour les piétons.

Les préoccupations fondamentales dans lesquelles s'inscrivait notre recherche continuent à hanter l'esprit des chercheurs, planificateurs et intervenants ; elles peuvent se résumer comme suit : pour éviter aux personnes âgées les contraintes de l'institution (hôpitaux, foyers), suffit-il d'organiser des « services » et d'activer les « réseaux naturels » ? Comment se fait-il que les programmes mis en œuvre donnent des résultats trop partiels, si ce n'est partiels ?

Bien que les travaux plus récents aient apporté des éléments intéressants,²² le problème reste entier ; on peut s'en convaincre aisément à la lecture des documents gouvernementaux sur le logement,²³ sur la qualité de vie²⁴ et sur le revenu des personnes âgées.²⁵

Avec ceux qui sont engagés dans la définition de politiques sociales ou dans l'intervention auprès des personnes âgées, nous devons réfléchir aux interrogations suivantes :

Les ressources collectives jouent un rôle appréciable dans la détermination de l'habitat des gens âgés. Peu étudiées et peu systématisées, force est néanmoins de reconnaître leur importance et de tenir compte, notamment, des caractéristiques démographiques, de l'équipement en services sociaux, de l'état du stock de logements et de la distance des quartiers par rapport au centre-ville. Comment peut-on réunir en un même lieu des caractéristiques « favorables » telles qu'un logement de qualité, une densité démographique moyenne et une forte centralité ?

Les ressources économiques des ménages sont habituellement mesurées en termes de revenus, d'avoirs et de biens stockés. Nous avons voulu étendre cette approche en incluant des situations de vie qui, par rapport à l'habitat, comportent un avantage économique sous forme de « non-dépenses » : le statut de propriétaire, qui permet de remettre des dépenses (réparations) à plus tard ; la vie de couple, qui permet de loger deux personnes à un prix presque équivalent au logement pour une personne ; une longue durée de résidence, qui peut ralentir la hausse du loyer ; et toutes les économies « invisibles » sur le chauffage, l'eau chaude, l'équipement et l'entretien permettant de réduire les dépenses.

Les données sur les dépenses consacrées au logement montrent que ce sont effectivement ces « non-dépenses » qui permettent aux personnes âgées de s'en tirer avec leur budget restreint. Mais ce procédé contourne le problème sans le résoudre. Ce sont des arrangements fragiles parce que temporaires (non-réparation) ou dépendant d'événements incontrôlables (mort du conjoint, changement de propriétaire, maladies). De plus, ces situations constituent un biais pour le calcul de l'allocation-logement : si le loyer n'atteint pas 30% du revenu

(qui est plafonné au seuil de pauvreté), il n'y a pas d'allocation. Ceci arrive souvent pour des gens qui louent un logement non chauffé. S'ils déménagent, ils tombent dans des catégories de loyers telles que, même avec l'allocation-logement, ils ne s'en sortent pas.

Il faut réévaluer l'effet des allocations-logement, des critères d'admissibilité aux logements subventionnés et des programmes de rénovation urbaine qui déplacent d'anciens locataires, et de la prépondérance de logements pour personnes âgées seules.

Les mécanismes de compensation peuvent pallier aux effets des problèmes de santé dans les déplacements quotidiens et donc dans la constitution de l'espace de vie quotidienne ; mais ils se réalisent dans le cadre des contraintes économiques existantes, et surtout au profit de ceux qui ont accumulé beaucoup de ressources non économiques dans leur vie active passée. Même s'il faut préciser cette relation par des recherches qualitatives, on doit dès maintenant s'interroger sur l'effet réel des services à domicile et des actions de bénévolat et de « bon voisinage » actuels : à qui profitent-ils vraiment ?

La situation de travail passée a été mesurée par une série d'indicateurs personnels (type de travail exécuté, type d'occupation, qualification, vie hors travail antérieure). Nous avons décidé d'ajouter une mesure concernant l'impact de l'occupation du répondant ou de son conjoint (même décédé) sur le statut socio-économique passé du ménage. Nous avons ainsi pu retracer un déterminant important des variations de l'habitat actuel, notamment celui des veuves. Il faudra préciser les effets déterminants des diverses composantes de la vie active passée sur le rapport actuel des gens âgés à l'espace. Pour comprendre ce rapport il paraît toutefois important, dès maintenant, de tenir compte non seulement du passé personnel du répondant mais également de celui du conjoint.

De plus, il faut examiner de près, à la fois les contraintes économiques actuelles et le statut socio-économique antérieur afin d'évaluer la possibilité de mécanismes de compensation du genre que nous avons mentionné.

L'appropriation de l'espace, même mesurée par un indice très approximatif, donne des résultats étonnants. Il sera intéressant de développer cette dimension pour autant que l'on puisse y intégrer des aspects non seulement économiques, mais sociaux et psychologiques. Cette approche permet d'entrevoir des moyens autres que l'allocation-logement ou la satisfaction des personnes âgées concernant leur habitat : les moyens de parcourir effectivement leur « territoire », la possibilité de changer de logement ou de le transformer, la propriété

collective, l'occupation en commun d'un même logement, les quasi-familles... Autrement dit, redonner le contrôle sur l'habitat à ses occupants.

Notes et références

- ¹ Verena BERNARDIN-HALDEMANN, *L'habitat des personnes âgées à Québec*, Québec, Université Laval, Laboratoire de gérontologie sociale, 1982, 293p.
- ² Société centrale d'hypothèques et de logement, *Recensement des habitations pour 1974. Répartition des habitations et des ménages*, Ottawa, 1975.
- ³ Association québécoise pour les droits des retraités, *Manifeste : Vieillir chez soi*, Montréal, 1979.
- ⁴ *Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés. Les jalons d'une politique québécoise de sécurité du revenu des personnes âgées*, Québec, Secrétariat général du Conseil Exécutif, 1980.
- ⁵ Gerontological Society Committee on Research and Development Goals in Social Gerontology, « Living arrangements of older people: ecology », *The Gerontologist*, vol. 9, n° 4, part II, 1969 : 37-54.
- ⁶ M.P. LAWTON, « The impact of the environment on aging and behavior », dans : J.E. BIRREN, K.W. SCHAEIÉ (éds), *Handbook of the Psychology of Aging*, New York, Van Nostrand Reinhold, 1977 : 276-301.
- ⁷ Ceci est vrai notamment en milieu urbain, donc celui qui a fait l'objet de notre enquête.
- ⁸ Comme le montre, par exemple, Manuel CASTELLS, dans : *La question urbaine*, Paris, Maspéro, 1972.
- ⁹ Voir, par exemple : R. LEDRUT, *L'espace social de la ville*. Paris, Anthropos, 1968 ; et G.S. ROSENBERG, *The Worker Grows Old*, San Francisco, Jossey-Bass, 1970.
- ¹⁰ Lorsqu'on parle de « capacité » des personnes âgées, on évalue généralement leurs possibilités biologiques et psychologiques permettant de « fonctionner » dans la vie de tous les jours. Voir, à ce sujet, les travaux de Lawton sur la « compétence ».
- ¹¹ L. GELWICKS, « Home range and use of space by an aging population », dans : L.A. PASTALAN et D.H. CARSON (éds), *Spatial Behavior of Older People*, Ann Arbor, University of Michigan, 1970 : 148-161.
- ¹² *Ibid.*
- ¹³ I. ROSOW, *Social Integration of the Aged*, New York, Free Press, 1967. Annexe : « Housing dissatisfaction », pp. 333-337.
- ¹⁴ B.L. NEUGARTEN, R.S. HAVIGHURST et S.S. TOBIN, « The measurement of life satisfaction », *Journal of Gerontology*, vol. 16, n° 2, 1961 : 134-143.
- ¹⁵ L. GELWICKS, op. cit.

- ¹⁶ V.W. MARSHALL, *State of the Art Lecture: the Sociology of Aging*, texte présenté à la 9^e Conférence de l'Association canadienne de gérontologie, Saskatoon, octobre 1980.
- ¹⁷ A.-M. GUILLEMARD, *La retraite, une mort sociale*, Paris, Mouton, 1972.
- ¹⁸ Pour l'ensemble de l'échantillon, l'âge moyen et médian est de 70 ans.
- ¹⁹ Dans l'échantillon, 72% de femmes contre 62% dans l'ensemble de la population âgée de Québec.
- ²⁰ Dans l'échantillon, 42.6% de couples contre 52.4% dans l'ensemble de la population âgée de Québec.
- ²¹ *Myth and Reality of Aging in America*, Washington, National Council of the Aging Inc., 1976. Nous utilisons le même indice de satisfaction de vivre que cette étude (voir note 13, ci-dessus).
- ²² Voir, notamment, les travaux de François Béland, Ellen Corin et Jean Carette, au Québec; et de Nicole Benoit-Lapierre, en France.
- ²³ *Se loger au Québec. Une analyse de la réalité, un appel à l'imagination*, Gouvernement du Québec, Ministère de l'habitation et de la protection du consommateur, 1984.
- ²⁴ *Un nouvel âge à partager — Politique du Ministère des affaires sociales à l'égard des personnes âgées*, Gouvernement du Québec, Ministère des affaires sociales, Direction des communications, 1985.
- ²⁵ *Les années pour seul capital?*, Gouvernement du Québec, Ministère des communications, 1984.